

CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Procès-Verbal de la séance du 23 janvier 2012

Séance ouverte à 20 h 30

Public : 3 personnes

Présents : M. CLEMENT, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, M. GAUTHIER, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE

Absents avec procuration : M. JORAND (procuration à M. CLEMENT), M. VAUCHER (procuration à M. GAUTHIER)

Absent excusés : M. FOUCQUETEAU, Mme BORDIER

Absente : Mme TOLLEMER

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : M. ORAIN

Approbation du procès-verbal du 20 janvier 2012

Il n'est pas approuvé au vu des observations suivantes :

Madame GAROT évoque l'AFR. Elle remarque que le coût de la dissolution de l'AFR n'est pas évoqué. Le coût moyen d'entretien des chemins et des fossés repris par la commune serait d'environ 2 000 € par an. Au niveau des liquidités de l'association, celles-ci, après apurement des comptes, devraient présenter un solde positif d'environ 4 000 €.

Par ailleurs, concernant le recrutement d'un nouvel agent aux services techniques, elle met en avant le manque de publicité par le Centre de Gestion de la déclaration de la « vacance d'emploi » transmise par le secrétariat de mairie. Le terme « agent stagiaire » est évoqué. Monsieur Clément explique que cela signifie qu'il est à l'essai pendant un an, avant un recrutement définitif.

Monsieur LANOUX évoque le vote du conseil municipal nécessaire pour la création d'un poste. Or le compte rendu laisse entendre que le poste à pourvoir peut être sans vote du conseil. Ce poste n'est en fait pas une création, mais une vacance de poste, à grade égal et Monsieur CLEMENT confirme que le vote du conseil municipal n'a pas été sollicité.

Monsieur ORAIN déclare son opposition au procès-verbal du 20 janvier 2012. Il signale que Monsieur COLLET, agent des services techniques, avait été présenté comme remplaçant de Monsieur THIRION en janvier 2011. Le nouvel agent sera recruté en remplacement de Monsieur THIRION, contrairement à ce qui avait été présenté au conseil précédemment.

Monsieur ORAIN regrette que tout ce qui a été évoqué au conseil n'ait pas été marqué dans le compte rendu :

- Les questions diverses (et leurs réponses ne sont pas marquées)
- L'opposition de Madame GAROT et de Monsieur GAUTHIER (et sa proposition de démission) ne sont pas évoquées. Ce long débat a été résumé à une phrase évasive sur une éventuelle "réflexion".

Monsieur LANOUX signale que ce n'est pas tant le poste qui est en cause que la méthode. Il explique que ce type de comportement risque de faire perdre la confiance du conseil en son maire alors que ce sujet pouvait être débattu et peut être même accepté par le conseil.

Vote : CONTRE : 5 voix (ORAIN, GAUTHIER et VAUCHER par procuration, LANOUX et GAROT) **ABSTENTIONS : 2 voix** (THEVENIN-PLOUX, JUSTINE) **POUR : 4 voix** (CLEMENT et JORAND par procuration, MURAT, BRAGA)

Décisions du Conseil Municipal

I – Droit de place – Modification de la tarification :

Le problème avait été évoqué lors du conseil du 20 janvier 2012. Il n'y a actuellement qu'un tarif de 60 €. Ce tarif unique ne paraît pas adapté aux diverses activités ambulantes proposées.

Une nouvelle tarification du droit de place est adoptée :

Camions de matériel et outillage divers : 60 € la journée ou 45€ la demi-journée
Camions de produits alimentaires : 20€ la demi-journée
Camions d'accessoires vestimentaires : 20€ la demi-journée (6h-14h et 14h-21h)
Installation de cirques : 20€ par jour.

ces droits de place devant être réglés à l'avance.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II – Projet de stage de voile classe de CE2/CM1 – Demande de participation financière :

8 séances sont prévues à la base de loisirs du Domino pour 20 élèves, d'un coût estimatif de 1 295 € plus environ 1 485 € de frais de transport, soit un montant total de 2780€ (après 3 devis demandés précise Madame MURAT).

Monsieur CLEMENT propose d'en prendre 50% à la charge de la commune soit 1390€ environ. Le coût définitif sera communiqué par l'enseignante à la suite de la sortie.

Monsieur ORAIN rappelle que toute sortie gratuite est obligatoire, Monsieur CLEMENT rappelant que certaines sorties ont été annulées du fait de la non-participation de certains élèves. Il réaffirme le principe de la municipalité de ne financer qu'à partir du moment où tous les enfants peuvent partir.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II – Plan de gestion du Val de Loire inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

Monsieur ORAIN, adjoint au maire chargé de l'urbanisme présente le plan de gestion du Val de Loire inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

9 orientations sont présentées :

- Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables
- Maintenir les paysages ouverts et les vues sur la Loire
- Maîtriser l'étalement urbain
- Organiser le développement urbain
- Réussir l'intégration des nouveaux équipements
- Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

- Organiser un tourisme durable préservant la qualité des paysages
- Favoriser l'appropriation des valeurs de l'inscription UNESCO
- Accompagner les décideurs par le conseil et une animation permanente.

La commune de Muides est une collectivité concernée par le site de l'UNESCO au titre de ses compétences en matière de gestion territoriale. Cela induit une concertation sur les bonnes pratiques à mener pour mettre en valeur ce site (bâti, agriculture, signalétique...).

Les actions réalisées par la commune de Muides depuis 2008 (Plan Local d'Urbanisme, PADD, étude de sécurité routière, étude de faisabilité cœur de village, étude paysagère) entrent dans le cadre de cette bonne gestion.

Muides s'engage à prendre en compte ce plan de gestion dans les projets d'aménagement susceptibles d'avoir un impact sur la valeur universelle exceptionnelle (V.U.E.) du site de l'UNESCO.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

Informations diverses

1°) Présentation du comice agricole :

L'organisation du comice agricole des 2 et 3 juin 2012 et de ses différentes commissions est présentée par Madame GAROT.

Chaque commission a un comité de pilotage qui a besoin de bénévoles pour la bonne marche du comice (installation du matériel, démontage, décoration, parking, restauration, notamment). Nous devons décorer les entrées de Muides et Chantecaille. Chaque commune aura son stand. La décoration sera uniforme. Le décor intérieur sera personnalisé.

2°) La Loire à vélo en fête :

Cette manifestation aura lieu les 30 juin et 1^{er} juillet 2012.

Il y a besoin de bénévoles. Monsieur LANOUX fait remarquer que cette fête tombe le même jour que la fête de l'école. Monsieur CLEMENT évoque la possibilité d'une réunion de la commission Camping pour proposer une animation à Muides lors de cet événementiel.

3°) Point sur les commissions municipales :

Le point sur le CCAS : Mardi 21 février 2012 a eu lieu une réunion du CCAS, relative à l'organisation de la brocante qui aura lieu le dimanche 25 mars 2012.

Cette brocante aura lieu dans le parc de la Cressonnière. Messieurs RIBERPREY et RAMETTE viendront aider à matérialiser des emplacements de 6 mètres.

Il y a une inquiétude sur le nombre de participants avec le changement de date au printemps. Il y a besoin de 10 bénévoles pour le montage vendredi matin. Il en manque encore 2. Il y a besoin également de gâteaux pour le dimanche.

Commission Urbanisme et Travaux ; deux réunions sont programmées : le 1^{er} mars à 20h30 et le 8 mars si nécessaire.

4°) Agenda 21 :

Monsieur ORAIN précise qu'une grande enquête va être lancée au mois de mars pour enregistrer les avis de la population. Elle sera adressée dans **les boîtes aux lettres mais elle sera également mise en ligne sur le site internet de la communauté de communes et à disposition à la mairie.**

La réponse est attendue avant le 25 mars 2012. Le premier Forum Agenda 21 aura lieu le lundi 2 avril à la Halle de Mer. Il sera ouvert dès 18h30, les résultats de l'enquête seront alors présentés. Ce sera également l'occasion de s'inscrire aux futurs ateliers participatifs.

Point des négociations avec La Poste :

M. Clément annonce la probable fermeture de La Poste le 30 mai éà&é. Elle serait remplacée par un point Poste à l'épicerie qui aurait l'avantage d'avoir plus de jours d'ouverture sur des plages horaires plus grandes. Des retraits d'argent seraient possible à hauteur de 150 € par semaine. Monsieur CLEMENT propose d'installer le syndicat d'initiative cet été à la place de la Poste.

Permanence aux bureaux de vote des 22 avril, 6 mai, 10 juin et 17 juin :

Des tableaux vierges circulent auprès des élus, pour une inscription sur les tranches horaires proposées dès maintenant.

Agenda des divers manifestations :

- Assemblée générale du syndicat d'initiative le 12 mars à 19h30
- Commission des finances le 15 mars à 20h30 pour le budget primitif
- Commission générale des finances le 22 mars à 20h30
- Conseil d'école le 23 mars
- Conseil municipal le vendredi 30 mars à 20h30 (vote des budgets)
- Carnaval de l'APE le 31 mars
- Randonnée des Bourgeons le 1^{er} avril
- Game Fair à Chambord le 24 juin.

Questions diverses :

- Panneau interdit aux vélos pour le parking du Domino : quid du panneau de l'interdiction aux vélos ? Le conseil décide de vérifier l'information et d'en reparler au prochain conseil.

Le prochain conseil municipal est prévu le vendredi 30 mars 2012 à 20 h 30

Séance levée à 23 h 20

Muides-sur-Loire le 17 juillet 2012

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Frédéric ORAIN

Bernard CLEMENT